

Ville de Villiers-le-Bel ·
Direction de l'Habitat Vie des Quartiers

Compte rendu du Conseil de quartier du DLM – 8 avril 2010

- ☞ M. AGONHOUMEY fait un **point sur le diagnostic en marchant** et donne quelques informations à jour :
- Les bancs de la Place carrée vont être refaits
 - La logette sur les copropriétés du Pré de l'Enclos a été réalisée ; M. Agonhoumey félicite les habitants
 - Le grillage du city stade de la Cerisaie a été réparé mais dégradé à nouveau

Une question est posée pour savoir si la Résidence de l'Orme fait partie du DLM. Il est précisé que cette résidence est normalement rattachée au Village, mais que si les habitants souhaitent néanmoins participer au Conseil de quartier du DLM, ils restent les bienvenus.

- ☞ M. Agonhoumey fait un **point sur les travaux prévus en 2010**
- Démarrage des travaux de l'école Louis Jovet. M. Maquin précise que la restauration scolaire sera intégrée au nouveau groupe scolaire (à la place de Desmolliens actuellement)

Une question est posée pour savoir dans quelle école vont aller les enfants de la nouvelle résidence Promogim au Village. M. Maquin explique le travail fait en amont avec le service scolaire, le service urbanisme et l'éducation nationale pour anticiper les arrivées.

- ☞ La Fête des voisins est présentée. Elle a lieu cette année le vendredi 28 mai en fin de journée. M. Agonhoumey insiste pour que des personnes participent à cette initiative. Mme Trollé présente l'appui que la ville peut apporter et invite à se rapprocher d'elle le cas échéant (01 34 29 28 70)

- ☞ M. Maquin présente :
- les travaux du SIAH
 - la **semaine du Développement Durable** du 14 au 21 avril

Mercredi 14 avril :

- animations au parc Jean Vilar de 14H à 17H.

Jeudi 15 avril :

- Forum des métiers du développement durable de 10H à 17H à la Maison de Quartier Boris Vian.
- Visite du site d'enfouissement de la REP
- Visite de la Géothermie
- Visite de l'appartement pédagogique des Médiaterre aux Carreaux.

Vendredi 16 avril :

- Visite du site de compostage Valdeve
- Présentation des projets réalisés en 2009 à la Maison de Quartier Camille Claudel.

Samedi 17 avril :

- Nettoyage de printemps.

Lundi 19 avril :

- Visite du Centre technique municipal de 10H à 14H.

M.Maquin propose un travail de groupe sur ce thème au niveau du Conseil de quartier

La **collecte des déchets verts** est évoquée. Ces derniers sont ramassés tous les 2^e et 4^e vendredis du mois, de mars à novembre. M. Maquin rappelle les **différentes formes de tri** sur la ville, en précisant que les journaux peuvent aller dans les poubelles jaunes depuis janvier 2010. Il est ajouté que des colonnes enterrées pour le verre vont voir le jour.

☞ M. Agonhoumey présente le travail de **concertation en cours sur la dénomination du Mail PLM-DLM**. Les habitants sont invités à faire des propositions de noms sur le thème « Un personnage illustre, homme ou femme, ayant par son action relié les hommes entre eux ». Les fiches de proposition sont disponibles en Mairie et à l'accueil des Maisons de quartier.

☞ **Questions diverses**

• Q : Que devient la rue Jean Bullant ?

R : Il est précisé que des dos d'âne vont être installés après la réalisation des travaux sur le boulevard Allendé.

• Un habitant souligne que des déchets sont déposés en continu sur le parking à l'arrière de Simply Market

• Q : Qui décide du nom des rues ?

R : C'est le Conseil Municipal qui décide du nom

• Q : Qui va s'installer dans la zone d'activités des Tissonvilliers en extension ?

R : M. Maquin indique que la commercialisation est en cours. Il sait que la RATP a acheté un terrain.

• Il est précisé qu'à l'avenir, un rond-point viendra casser la vitesse de l'avenue des Erables

• Q : Le Maire a-t-il un droit sur la qualité des vitrines des commerces, qui est déplorable selon un certain nombre d'habitants ?

R : L'application du droit de l'urbanisme est expliquée par M.Maquin. Dans la mesure où la réglementation est respectée, la Mairie ne peut intervenir.

• Il est suggéré que pendant les travaux du SIAH, les balisages soient effectifs, ce qui n'est pas le cas actuellement sur les travaux de la ZAE. Il est également précisé que les véhicules sur le trottoir doivent être verbalisés.

• Il est pointé que l'avenue Pierre Séward est toujours bordée de voitures en stationnement non autorisé. La ville le précisera à la Police municipale.

• Il est indiqué que la rue Jules Ferry / rue du Prieuré sont sales et peu nettoyées.

• Il est évoqué l'élagage de l'arbre en pointe de la SCI Cerisaie, qui déborde actuellement sur la rue.